

Dossier : Que sont les villes lecture devenues ?

INTRODUCTION

Y réfléchissant depuis au moins 2 ans, l'AFL lançait il y a moins d'un an l'idée de Ville-Lecture et diffusait une proposition de Charte (cf. l'éditorial des A.L. n°25, mars 89, et p.70 et suivantes du n°26, juin 89).

Ce projet de Ville-Lecture est né de quelques idées simples, à savoir :

- la commune, pour de multiples raisons largement exposées dans les "attendus" de la proposition de charte, est l'unité politique, administrative, géographique et démographique la plus propice à la mise en œuvre d'une politique de lecture susceptible de lutter contre l'ensemble des facteurs de la non-lecture.

- de multiples actions en faveur de la lecture sont entreprises dans de nombreuses communes. Il leur manque souvent d'être concertées, décidées selon un état hiérarchisé des besoins (eux-mêmes constatés et évalués), réparties selon les compétences et les opportunités et coordonnées par une instance regroupant tous les partenaires.

La municipalité, presque toujours confinée dans un rôle unique de pourvoyeuse de fonds, est l'autorité capable de mettre en place et de faire fonctionner cette instance.

- les villes-lecture ont intérêt à se fédérer afin d'évaluation, de formation, de recherche et de production que leurs politiques de lecture ne manqueront pas de faire naître et dont elles ne pourront pas se munir seules.

Ces quelques idées ont rencontré un grand intérêt.

Leur traduction dans les faits s'avère néanmoins difficile.

C'est pourquoi il a semblé utile de faire le point.

Les textes qui suivent sont donc :

- des réflexions sur l'état d'avancement des projets ici et là, soit de membres de l'AFL œuvrant "sur le terrain" pour la mise en place de politiques communales de lecture, soit de personnes que leurs préoccupations, leur expérience professionnelle prédisposent à porter un jugement intéressant sur le projet, les difficultés, les obstacles qu'il peut rencontrer.

- des comptes-rendus d'actions à destination de publics divers qui sont des illustrations de ce qui pourrait se faire dans une ville-lecture. Il ne s'agit en aucun cas de modèles à reconduire - car la plupart d'entre elles sont des initiatives isolées et aucune ne s'inscrit dans une politique globale, concertée, déterminée par une évaluation des besoins - mais d'exemples dont pourraient s'inspirer les responsables d'une politique communale.

À la fois bilans et propositions, ces textes ont pour ambition de relancer un projet que les lenteurs inéluctables et la nature des difficultés qu'on peut constater dans sa mise en œuvre ne nous semblent pas invalider.